



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 25 OCTOBRE 2021

N°2021-33

L'an deux mille vingt et un et le lundi 25 octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 18/10/2021

Date d’Affichage : 18/10/2021

Présents : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BRISSAUD, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Tony GRENET, Géry WIBAUX.

Absents excusés : Mme Florence GUILLEMOTO donne son pouvoir à Nathalie FILLATRE,
M. Alexandre FRESNEAU donne son pouvoir à Loïc CHATILLON,

Absent : M. Yoane MARTINIERE

Secrétaire : Mme Christelle FROMENTEAU

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12 + 2 pouvoirs.

Objet de la délibération : **Signature de l’avenant à la convention de mécénat entre Sorégies et la commune**

Monsieur le Maire rappelle la précédente délibération N°2016-049 du 28/11/2016 l’autorisant à signer la convention de Mécénat entre SOREGIES et la Commune.

Elle a pour objet de déterminer les conditions de l’opération de mécénat pour offrir les prestations nécessaires à la pose et la dépose sur candélabres ou supports béton des guirlandes lumineuses pour la période des fêtes de fin d’année 2021.

Cette contribution, valorisée au prix de revient pour le Mécène est évaluée à **1 753 € HT** (1 405 € en 2020). Elle est calculée selon les règles fiscales en vigueur à la date de signature de la présente convention.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l’unanimité des présents et représenté :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l’avenant de la convention.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 25 octobre 2021

Le Maire, Géry WIBAUX



Géry Wibaux

AR PREFECTURE

086-218601862-20211025-D2021_33-DE
Regu le 26/10/2021